

RESUME

En 2013, le système bancaire de l'UMOA a évolué dans un environnement économique favorable marqué par une progression du produit intérieur brut (PIB) en volume de 5,5%, après 6,5% en 2012. Tous les Etats membres ont enregistré des taux de croissance positifs, cinq ayant enregistré des taux d'au moins 5,0% en 2013.

Le nombre d'établissements de crédit agréés dans l'Union a progressé de huit (8) unités pour s'établir à cent vingt-sept (127), contre cent dix-neuf (119) en 2012. Vingt-six (26) groupes bancaires de dimension régionale et/ou internationale opèrent dans l'Union en 2013, contre vingt-quatre (24) en 2012.

Les établissements de crédit en activité, au nombre de cent vingt et un (121) à fin 2013, affichent un total de bilan en augmentation de 16,3% pour atteindre 20.106 Mds de FCFA. Parallèlement, le réseau a poursuivi son extension, le nombre d'agences et de bureaux ainsi que celui des comptes de la clientèle ayant progressé respectivement de 123 unités (+6,1%) et 590.450 unités (+8,2%). Le nombre de guichets automatiques des banques s'est établi à 2.272, en hausse de 414 unités (+22,3%).

Les emplois nets du système bancaire se sont accrus de 18,4% pour atteindre 16.571 Mds, dont 67,5% de crédits à la clientèle et 20,5% de titres de placement. Le taux brut de dégradation du portefeuille a légèrement fléchi en passant de 16,6% en 2012 à 15,2% en 2013. De même, le taux net a baissé de 6,7% à 6,6% sur la période.

Les ressources collectées par le système bancaire ont progressé de 11,7% pour s'établir à 16.383 Mds, après une hausse de 9,8% en 2012. Elles sont constituées à hauteur de 83,3% de dépôts et emprunts de la clientèle. En ce qui concerne les fonds propres nets, ils se sont consolidés de 194 Mds, en liaison notamment avec l'assainissement de la situation financière de certains établissements de crédit.

Sur le plan de la rentabilité, le Produit Net Bancaire (PNB) a augmenté de 8,8% pour se fixer à 1.197 Mds, après une hausse de 13,1% en 2012. Le résultat brut d'exploitation a progressé de 14,4% en se situant à 452 Mds, contre 396 Mds l'année précédente. Reflétant ces tendances, le coefficient net d'exploitation s'est amélioré, passant de 69,6% en 2012 à 68,2% en 2013.

Sur le plan du respect des normes prudentielles, le ratio moyen de solvabilité des banques de l'Union est ressorti en légère hausse à 12,9 %, contre 12,8% au terme de l'exercice 2012.

La Commission Bancaire a tenu quatre (4) sessions au cours de l'année. Examinant la situation particulière de certains établissements, elle a prononcé une (1) mise sous surveillance rapprochée, cinq (5) injonctions, un (1) avertissement, quatre (4) blâmes, trois (3) démissions d'office et deux (2) interdictions d'exercice de fonctions de direction, d'administration ou de gérance d'un établissement de crédit ou d'un système financier décentralisé.

Les actions de coopération se sont davantage renforcées, en vue d'une meilleure réactivité, concernant notamment les implications transfrontalières de l'activité bancaire. A ce titre, dans le cadre de la mise en œuvre des conventions de coopération entre la Commission Bancaire et d'autres autorités de contrôle, des missions de vérification conjointes ont été réalisées en 2013. L'accent a été également mis sur le renforcement du suivi des groupes bancaires transfrontaliers et des systèmes financiers décentralisés de grande taille.